

Neuvy-Saint-Sépulchre se chauffe au bois *déchiqueté*

La commune de Neuvy-St-Sépulchre se chauffe à la plaquette de bois déchiqueté depuis quatre ans et a tenu un rôle moteur dans la structuration de la filière, en cours actuellement.

Pas facile de développer un nouveau produit ou de créer une nouvelle filière. Les clients potentiels attendent de voir si l'offre est sérieuse et durable, tandis que les producteurs voudraient se lancer en étant sûrs d'avoir de la demande, les uns et les autres pouvant ainsi se regarder longtemps en chiens de faïence. La filière du bois déchiqueté en Boischaud-Sud est en train de franchir ce cap. Une évolution que l'on suit avec intérêt et satisfaction du côté de la commune de Neuvy-Saint-Sépulchre qui a été pionnière dans ce domaine. «La commune de Neuvy a été avant-gardiste en mettant en service une chaufferie communale au bois déchiqueté il y a quatre ans, quand la filière n'en était qu'à ses prémices», peut ainsi déclarer son maire, Guy Gautron, élu en 2008, qui rend hommage aux élus du précédent mandat qui avaient initié le projet.

1000 à 1200 m³ de plaquettes chaque hiver

À l'origine, chaque bâtiment avait son chauffage particulier, au fioul ou au bois. Un réseau a été constitué afin de les relier au même circuit de chauffage et, aujourd'hui, l'ensemble du domaine chauffé fait 6 000 m². Outre les bâtiments municipaux, la chaufferie communale dessert également la gendarmerie et douze logements de l'Opac. Et ce n'est pas fini puis qu'il est désormais prévu de raccorder le collège et ses 3 000 m² de surface



Guy Gautron, maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, et Julien Dangeon, employé communal, devant la chaudière à plaquettes de bois qui chauffe les bâtiments de la commune.

Les investissements pour étendre le réseau sont lourds mais «le chauffage revient 30 % moins cher, souligne Guy Gautron. Les installations sont ainsi amorties en une dizaine d'années. Mais on doit pouvoir optimiser encore davantage». Faute d'une production locale suffisante, la commune de Neuvy, qui consomme 1000 m³ à 1200 m³ de plaquettes de bois par hiver, doit en effet s'approvisionner à Saint-Doulchard, près de Bourges. «Aujourd'hui, la perche est tendue vers les agriculteurs pour stabiliser cette filière localement. Quand on voit du bois brûler dans les champs, ce sont des calories qui s'envolent. L'idée, c'est aussi de demander à nos agriculteurs d'entretenir les haies (les plaquettes de bois permettent de valoriser le bois issu de la taille des haies, ndlr) et aujourd'hui, ça commence à être très entendu.»

Côté producteurs, ça s'organise en effet : une SCIC, Société Coopérative d'Intérêt Collectif, est en train de se constituer dans le Saint-Amandois, à laquelle pourraient adhérer des agriculteurs de l'Indre, du côté d'Aigurande, Ste-Sévère et du canton de La Châtre. D'autant que les choses pourraient s'accélérer du côté de la demande. Dans l'Indre, outre Neuvy-Saint-Sépulchre, Vicq-Exempt, Le Poinçonnet et Poulaines se chauffent au bois déchiqueté et d'autres y réfléchissent. Idem dans le Cher, où Châteaumeillant, par exemple, a lancé des études à ce sujet.

"Et pourquoi pas un autre site dédié à l'habitat privé ?", s'interroge le maire de Neuvy. "Chaque fois que nous avons agrandi le réseau, les privés demandaient le raccordement."

Décidément, la filière-bois n'a pas fini de faire parler d'elle eh Boischaud-Sud.

Nicolas Barraud

[Déjà un article paru](#)